

Réponse du conseil communal

7. Motion PS 2016/01

En date du 5 décembre 2016, le groupe socialiste et sympathisant a déposé une motion intitulée « créer les conditions-cadre pour une planification optimale des infrastructures d'accueil, d'encadrement et d'éducation dédiées à l'enfance ». Le groupe proposait la création d'une commission non-permanente, composée de représentants communaux et d'intervenants externes, avec pour mandat de faire un inventaire des problématiques actuelles et de proposer différentes solutions.

Le conseil communal y est favorable car les évolutions à venir dans le domaine scolaire et extrafamilial vont modifier les affectations de certains bâtiments et nécessiter d'importants investissements. Yann Minder s'est d'ailleurs déjà approché des membres d'un groupe de travail existant afin qu'ils intègrent la commission demandée. Elle pourrait se composer ainsi :

Monnerat Serge (conseil général)
Weibel Sandrine (conseil général)
Minder Yann (conseil communal)
Morand Steve (conseil communal)
Schaller Tatiana (Ecole secondaire du bas de la vallée)

Utermann Marc (commission scolaire)
Macary Monica (direction école primaire)
Bartlomé Djamila (directrice Ecole à journée continue)
Steiner Michelle (direction Crèche Au P'tit Château)

Le conseil communal recommande l'acceptation de la motion afin que la commission non-permanente puisse être mise en place au plus vite. Cette dernière sera nommée aussitôt que l'exécutif aura validé son cahier des charges.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL